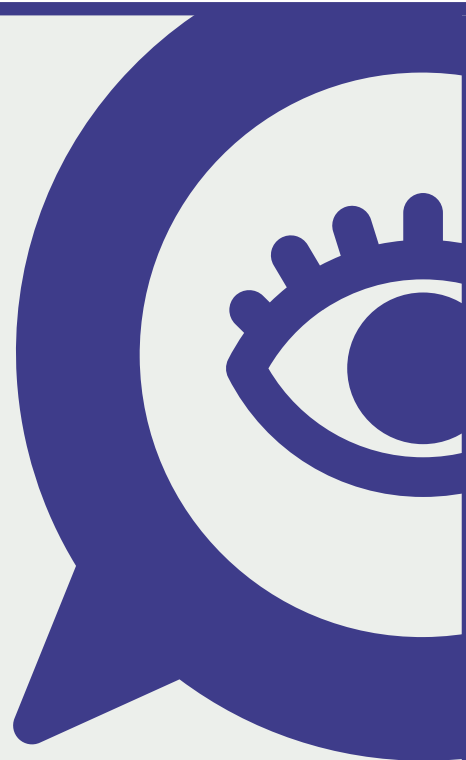


RETOUR SUR LE COLLOQUE

regards croisés autour de l'agriruralité

**1^{er} colloque de recherche
portant sur l'agriruralité**

OCTOBRE 2023 | MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME DE DIJON



Une journée de discussions pour faire un état des lieux des productions de l'Observatoire de l'agriruralité, développées dans le cadre de la démarche RARES, mais surtout pour continuer de creuser ensemble des pistes de travail et de réflexion qui pourraient permettre d'améliorer les conditions de création d'activités agrirurales et le fonctionnement des structures agrirurales déjà en place.



RARES
l'observatoire

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	5
1. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE RARES	5
2. FOCUS: L'OBSERVATOIRE DE L'AGRIRURALITÉ	9
3. ÉLARGIR NOS REGARDS AVEC DES SUJETS D'ÉTUDE	16
4. ATELIERS THÉMATIQUES	
ATELIER 1 Faire réseau pour mieux accompagner la création d'activité agrirurales	18
ATELIER 2 Quels statuts pour les agriruraux ? Repenser le métier d'agriculteur-rice	20
ATELIER 3 Agriruralité et alimentation pour les territoires	21
ATELIER 4 Accès au foncier pour les agriruraux	22
ATELIER 5 Les installations collectives, avantages et inconvénients dans le cadre d'activités agrirurales	24
ATELIER 6 Liens entre les activités agrirurales et la transition agroécologique sur les territoires	26
ATELIER 7 Difficultés d'accès aux financements et aux aides pour les porteurs et porteuses de projets agriruraux: quelles solutions?	28
ATELIER 8 Les compétences métiers des agriruraux	30
ATELIER 9 En quoi la restructuration de fermes peut-elle permettre et faciliter l'installation d'activités agrirurales?	32
ATELIER 10 Favoriser le maintien et la création d'activités agrirurales: un atout pour des territoires ruraux attractifs et dynamiques	34

Un évènement proposé par le Réseau¹ RARES qui travaille depuis 2018 sur la thématique de l'agriruralité et à l'émergence de son Observatoire. La plénière du Colloque ainsi que les ateliers #2 et #9 ont été filmés et sont disponibles sur la chaîne Youtube du Réseau RARES.

REMERCIEMENTS

Ce colloque signe l'aboutissement du premier travail de recherche mené dans le cadre de la Démarche RARES et inaugure officiellement la création de l'Observatoire de l'agriruralité. Il a réuni une bonne centaine de participant.e.s autour de l'agriruralité durant une journée et a donné à voir et à comprendre les enjeux et problématiques soulevés par la thématique, au travers d'interventions riches entre Recherche et action, et par la tenue de dix ateliers traitant de points spécifiques en lien avec le sujet.

Cela n'aurait pas été possible sans l'implication rigoureuse de toute l'équipe chargée de l'organisation, les cheffes de file de l'action : l'Institut Agro Dijon avec Yannick et Marie, Accueil Paysan Bourgogne avec Johanne et Camille, BIOBFC avec Pauline et le CIVAM Le Serpolet avec Claire-Marie et Marion, merci pour ce travail rondement mené sur plus d'une année !

Ni sans le prêt gracieux des salles de la Maison des Sciences et de l'Homme de Dijon !

Merci pour votre accueil et votre générosité !

Des remerciements particuliers à toute l'équipe audiovisuelle, adorable et attentive, qui a su comprendre notre demande et effectuer un magnifique travail d'enregistrement de l'évènement : merci de nous avoir permis de l'immortaliser et d'en faire une ressource disponible sur le web !

Un grand merci au soutien inconditionnel et précieux de Maude, ta présence nous a tellement aidé ! Qu'il s'agisse de l'installation et la décoration du lieu, la prise de note, ainsi que tout le traitement de l'information et des compte-rendu post-colloque, tu as accompli un travail formidable.

Immense MERCI à toute l'équipe du réseau RARES qui a animé le colloque : à Antoine pour le passage de micro lors de la plénière, à Louis, Maryon, Charlotte, Orianne, Sophie, Cendrine, Samuel, Blandine, Cécile, Sylvain, Emmanuelle, Nathalie, etc. Merci !

Merci Camille, pour ces pots mystère qui firent l'animation lors des temps de pause et de repas !

Et enfin, un grand merci à la Région Bourgogne-Franche-Comté et à l'Union Européenne qui soutiennent le Réseau RARES depuis maintenant cinq années et nous ont fait confiance pour mener à bien ce colloque.

¹ **Partenaires :** Accueil Paysan Bourgogne, Accueil Paysan Franche-Comté, Active - Pôle de l'économie solidaire, AFOCG39, Institut Agro Dijon, BGE Franche-Comté, BIO Bourgogne-Franche-Comté, CERD, Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, Chambre départementale d'agriculture de Côte d'Or, du Doubs-Territoire de Belfort, de la Nièvre, du Jura, de Saône et Loire, de l'Yonne, Civam Bio Le Serpolet, Coopilote, CFPPA Montmorot, CFPPA Château Chinon, Fédération des Foyers ruraux de l'Yonne, Initiative Saône et Loire, Pôle économie Solidaire de Côte d'Or, Semeurs du Possible, Terre de Liens BFC, La Corne au Cerf, Vergers du monde, Marie Poupon, Jérôme Escalier, Silènes, Cécile Riffet, Julie Meignin, Jeunes agriculteurs 71

INTRODUCTION

YANNICK SENCÉBÉ | Sociologie,
Maître de conférence (UMR CESAER -
Institut Agro Dijon, coordination de
l'Observatoire de l'agriruralité)

À première vue, on peut avoir un point de vue sur l'agriruralité en tant que « micro-objet » de la recherche mais celui-ci constitue un prisme pour appréhender de nombreux enjeux de renouvellement des générations agricoles et de transition.

Merci aux financeurs qui soutiennent la démarche RARES depuis 2018 dans le cadre d'un PEI : la région Bourgogne-Franche-Comté, et l'Europe. Merci aux coordinatrices et aux membres du réseau RARES qui ont travaillé en amont de cette journée et qui ont participé à l'animation. Un dernier remerciement aux agriruraux présents sur cette journée ainsi qu'à tous les intervenants des ateliers.



1. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE RARES

JOHANNE ROD | Accueil Paysan
Bourgogne / Coordinatrice
Réseau RARES

PAULINE JULLIEN | BIO
Bourgogne-Franche-Comté /
Coordinatrice Réseau RARES

RARES (Réseau des Accompagnateur.rices et des agriRuraux Engagé.e.S en Bourgogne-Franche-Comté) est un réseau de 33 structures réunies dans le but de favoriser la création et le maintien des activités agrirurales en Bourgogne-Franche-Comté (BFC).

On entend par agriruraux des personnes :

- › **Multi-actives**, qui combinent **au moins une activité agricole** avec d'autres activités sur leur structure, qui peuvent en être **le prolongement** (transformation, vente directe,...) ou **relever d'une toute autre nature** (artisanale, commerciale, de service,...). L'activité agricole peut avoir une visée **productive** et/ou être un support pour d'autres activités. Cette combinaison d'activités nécessite la maîtrise et l'exercice de plusieurs compétences et de plusieurs métiers (...)¹ ;
- › S'inscrivant dans des **logiques de proximité** (circuits courts, vente directe, lien avec les consommateur.rice.s, accueilli.e.s, etc.) et cherchant à s'impliquer sur leur territoire ;
- › Ces personnes sont souvent **motivé.e.s par des valeurs fortes** : protection de l'environnement, solidarité, maintien d'un tissu social et de vie en milieu rural.

¹ Extrait de la définition co-construite du réseau RARES des structures agrirurales, inspirée des travaux de Cap Rural.

QUELLES SONT LES ORIGINES DE LA STRUCTURATION DE CE RÉSEAU AUTOUR DE L'AGRIRURALITÉ ?

À l'origine de la démarche RARES, il y a deux structures associatives agricoles: Accueil Paysan Bourgogne et Semeurs du Possible. En 2019, elles lancent la première phase de programmation du projet, une phase émergence qui leur servira à tester leurs hypothèses, réunir les acteur·rice·s concerné·e·s par l'agriruralité et vérifier les constats suivants :

- › les structures de l'accompagnement reçoivent des sollicitations de plus en plus nombreuses de la part de porteur·euse·s de projet (PP) multiactifs;
- › les projets sont complexes, ils combinent plusieurs activités relevant de différents champs (agricole, artisanal, de l'ESS, ...);
- › les profils de porteurs et de porteuses de ces projets sont souvent « non-issus du milieu agricole » (NIMA) (60% des porteurs·euse·s de projet qui passent par les Point Accueil Installation (PAI) au niveau national sont des NIMA²), souhaitent s'installer hors d'un cadre familial et sont peu au fait du fonctionnement du monde agricole et de ses acteur·rice·s, connaissant mal l'écosystème des structures qui gravitent autour de l'installation.

Le cloisonnement manifeste des structures d'accompagnement, qui se connaissaient mal et n'avaient pas ou peu l'habitude de travailler ensemble, engendrait des difficultés pour les agriruraux à trouver un accompagnement adapté à leur projet, c'est-à-dire qui comprenne leur projet dans sa globalité et non pas en isolant ses différentes composantes. S'ajoutaient à cela de nombreux autres freins à la création d'activité agrirurales: des difficultés d'accès à la formation, au foncier, aux aides, aux financements, des inadéquations en termes de statuts juridique, fiscal et social, etc. Autant d'outils et de procédures qui ne convenaient pas à l'hybridité des projets multiactifs des agriruraux, qui semblent alors ne rentrer dans aucune case.

Un dernier constat était qu'il n'existait pas ou très peu de références socio-économiques sur ces profils, souvent situés hors des radars des institutions, puisqu'il est fréquent que ces personnes choisissent de s'installer sans les aides (au niveau national, 60% des installations se font sans DJA³).

Ces constats furent alors exposés à d'autres structures de l'accompagnement en BFC. Il s'avéra que: non seulement ces constats étaient partagés pour toutes les structures du champ de l'agriculture, mais qu'en plus, ils l'étaient aussi par les structures de l'accompagnement relevant du champ de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Aucune structure ne pouvant accompagner seule ces projets, une envie de travailler ensemble et de faire du lien est née, afin d'accompagner au mieux ces porteurs et ces porteuses de projet et s'est matérialisée par la création du Réseau RARES, qui a pu bénéficier des fonds européens et régionaux octroyés dans le cadre du dispositif Partenariat européens pour l'innovation (PEI), et qui, au fur et à mesure des phases de programmation, est passé de 2 à 33 structures partenaires entre 2018 et 2022.

Ce réseau réunit aujourd'hui :

- › des structures de l'ESS;
- › des structures du monde agricole;
- › la Recherche, et un centre de ressource et d'études;
- › des agriruraux et des porteurs et porteuses de projets agriruraux;
- › des structures de l'enseignement agricole.

2 Chiffres des Points Accueil Installation

3 CESE « Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture ! », juin 2020

QUELS SONT LES TRAVAUX ET ACTIONS DE CE RÉSEAU DE PARTENAIRES ?

Aux prémisses du Réseau, il a fallu œuvrer à une interconnaissance entre les partenaires : quelles sont les activités de chaque structure ? Quels dispositifs et outils sont portés par les structures ? Quel·le salarié·e, élu·e, sera mon interlocuteur·rice, qui est-il, qui est-elle ? Quelle est sa manière de travailler, sa capacité d'agir au sein de structure, que pense-t-il ou elle du projet ? Quels outils et dispositifs peut-on articuler ? Que peut-on construire ensemble ? Un travail nécessaire pour décloisonner et pour être en capacité de renvoyer les porteurs et porteuses de projet et les agriruraux vers la ou les bonnes structures.

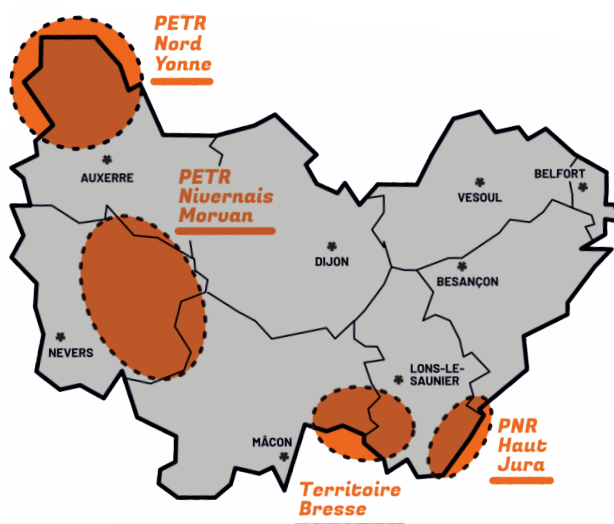
C'est ce travail nécessaire d'interconnaissance qui a permis la mise en valeur de la complémentarité des structures entre elles, au détriment des potentielles rivalités qui auraient pu exister.

L'objectif est alors de développer une **méthode d'accompagnement multiacteur.trice.s** reposant sur **une charte**, et en partageant **une méthode d'accompagnement humain**, centré sur les personnes, et la recherche de la **complémentarité avec l'existant**.

Ce cadre de coopération a permis de développer un certain nombre d'outils d'accompagnement à la création d'activités agrirurales pour permettre un accompagnement tout au long du projet et prenant en compte la globalité du projet. Parmi ces **outils d'accompagnement** développés par le réseau RARES, il y a :

- › une méthode d'accompagnement multiacteur.trice.s qui s'appuie notamment sur des outils tels que les « Rendez-vous croisés » ;
- › des outils d'animation et des formats de rencontre territoriales autour de la thématique de l'agriruralité ;
- › des rencontres entre pairs ;
- › des solutions de formation (formation à l'émergence de projets agriruraux) et de compagnonnage adaptés.

Plusieurs de ces outils ont été déployés sur **4 territoires d'expérimentation** en BFC depuis 2022. Cette expérimentation a permis de les tester, puis de procéder à leur évaluation et enfin, à une première phase d'ajustements de ces outils quand ils étaient nécessaires. Cet aspect évolutif des méthodes et des outils est inhérent à l'esprit de la Démarche RARES, qui veut son action ascendante, partant du terrain et évolutive, adaptable.



Carte des territoires pilotes pour l'agriruralité en région Bourgogne-Franche-Comté

Enfin l'outil **Plateforme de l'agriruralité**, qui verra le jour début 2024, consacre la volonté d'aller vers un accompagnement global. Issu du constat du manque de références technico-économiques sur les profils agriruraux, il est apparu nécessaire de connaître et de faire connaître ces profils. Il s'agit d'un outil mixte ayant plusieurs fonctions de :

- › vitrine du réseau et de l'agriruralité ;
- › d'accompagnement multiacteur·trice·s, à disposition des agriruraux et des accompagnateur·trice·s RARES ;
- › un outil de collecte de données pour l'Observatoire et qui permettra la mise en valeur et la publication des travaux de cet observatoire.

ET AUJOURD'HUI, OÙ EN EST-ON ?

La démarche RARES intéresse plus largement, au-delà des frontières de la BFC, puisque les problématiques traitées ne sont pas spécifiques à la Région. Cependant, elle doit faire face, après cinq années de travail et de co-construction, au défi de sa pérennisation: celle des outils co-construits, celle de la consolidation du travail mené mais aussi du Réseau qui doit continuer à vivre et à oeuvrer, ainsi qu'à transmettre la culture de travail commune qui lie ses membres et qui a été élaborée avec minutie au fil des années du projet, à partir des principes d'une coopération forte, qu'il est important de cultiver.



2. FOCUS: L'OBSERVATOIRE DE L'AGRIRURALITÉ

YANNICK SENCÉBÉ
sociologue, maître de
conférence (UMR CESAER -
Institut Agro Dijon)

MARIE JONNARD
ingénieure de recherche
à l'Institut Agro Dijon

DÉFINITION DE L'AGRIRURALITÉ

L'observatoire se base sur une définition partagée et co-construite, inspirée des travaux de Cap Rural.

« Les structures agri-rurales ou structures multi-activités **combinent** une **production agricole avec d'autres activités** qui peuvent en être le **prolongement** (transformation, vente directe...) ou relevant d'**une autre nature** (artisanale, commerciale, de service...). L'activité agricole peut avoir **une visée productive et/ou être un support pour d'autres activités**. [périmètre de sélection pour l'observatoire]

Cette combinaison d'activités nécessite la maîtrise et l'exercice de **plusieurs métiers et compétences**. Les différentes activités peuvent avoir **des statuts sociaux, juridiques et fiscaux différents** ou bien être rassemblés sous une même entité. [champ d'observation/ d'analyse]

Cette combinaison permet de créer et de consolider **des emplois** et très souvent de valoriser les ressources locales. Ces structures cherchent à **s'impliquer sur leur territoire** et à y **créer du lien social**, tout en constituant une piste de réponses aux **enjeux environnementaux, sociaux et économiques** ; et plus largement aux enjeux sociétaux actuels. » [champ d'observation/d'analyse]

Très peu de références existent sur le sujet. C'est un thème de recherche qui croise différentes thématiques, mais toujours traitées de façon séparée (travaux sur l'installation des hors cadre familiaux (J.Rémy, 1986 ; M. David, 2003) / travaux sur le retour à la terre, néo-ruralité, territoires ruraux (Hervieu, Leger, 1979, Retour à la nature ; C.Rouvière, 2015, Retourner à la terre) / travaux sur la diversification - multifonctionnalité (Loi 1999) (Cerd, 1990).

QUELS OBJECTIFS POUR L'OBSERVATOIRE ?

APPROFONDIR LA CONNAISSANCE DE L'AGRIRURALITÉ

- › Connaître les différents profils des agriruraux
- › Analyser la viabilité, la durabilité, l'ancrage territorial des projets
- › Produire des données technico-économiques sur les activités agrirurales

FACILITER LE DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES AGRIRURALES

- › Améliorer l'accompagnement des projets
- › Accroître la visibilité de ces formes d'installation
- › Produire des référentiels

UN OUTIL À DESTINATION :

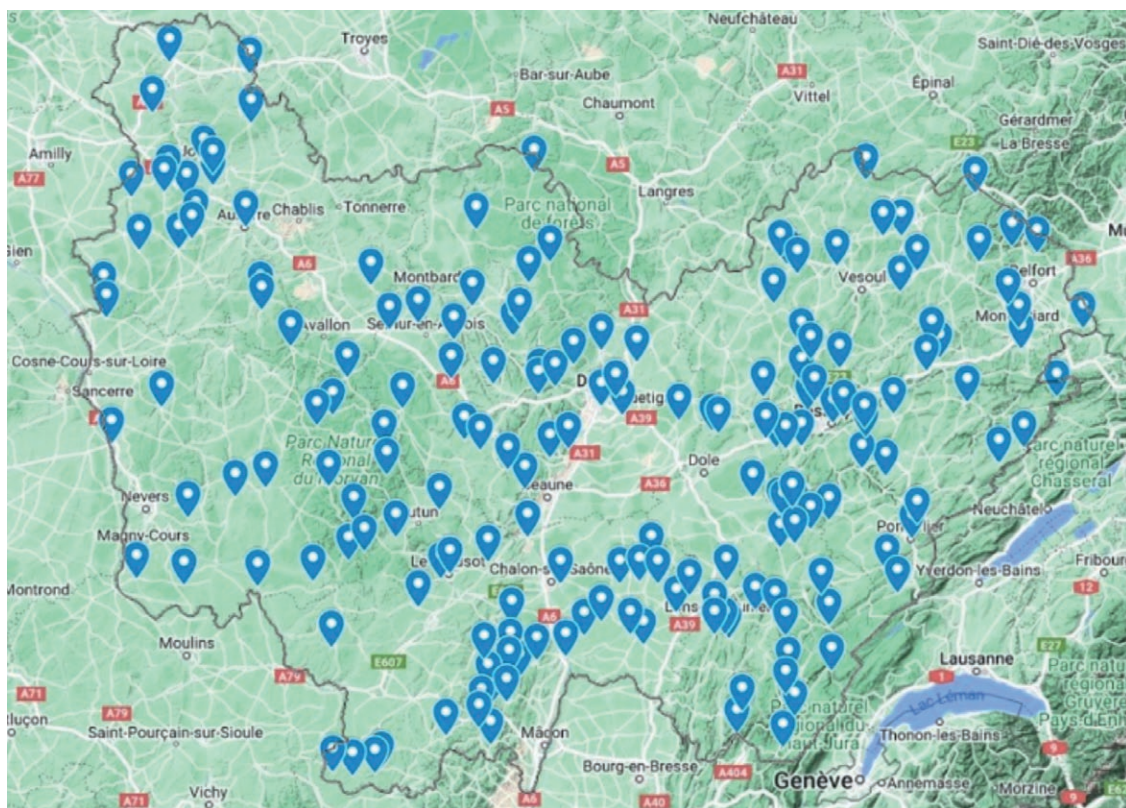
- › Du monde de la recherche
- › Des porteur·euse·s de projet et agriruraux
- › Des accompagnateur·rice·s et de leurs structures
- › Des territoires (collectivités et citoyen·ne·s

Un poste de chargée d'études a pu être financé dans le cadre de cette phase de programmation de RARES, afin de mener à bien les premiers travaux de Recherche de l'Observatoire : un état des lieux des structures agrirurales en BFC, des enquêtes auprès d'un échantillon de structures et un travail de réflexion autour de la collecte de donnée et la diffusion d'études via l'outil plateforme.

MÉTHODES

1. CONSTRUCTION D'UNE BASE DE DONNÉES

Une consultation des données existantes auprès des partenaires, des réseaux de producteurs, et de bases de données existantes ont permis de dresser un premier tableau non exhaustif de l'agriruralité en BFC (se basant sur 232 structures recensées, cf carte ci-dessous). Cette base de données est pour l'instant concentrée sur les agrirurales aux installés.



Carte des structures agrirurales recensées en juin 2023 en BFC — Source : Observatoire de l'agriruralité en BFC

2. RÉALISATION D'UNE SÉRIE D'ENQUÊTES QUALITATIVES

22 enquêtes ont été réalisées en BFC, avec pour objectif cette fois-ci de dessiner des portraits d'agriruraux, leurs parcours, les difficultés rencontrées ainsi qu'une prise de recul sur les avantages et contraintes liés à la multi-activité.

L'échantillon a été choisi afin de couvrir le territoire, d'avoir une grande diversité d'activités, de statuts et de parcours.

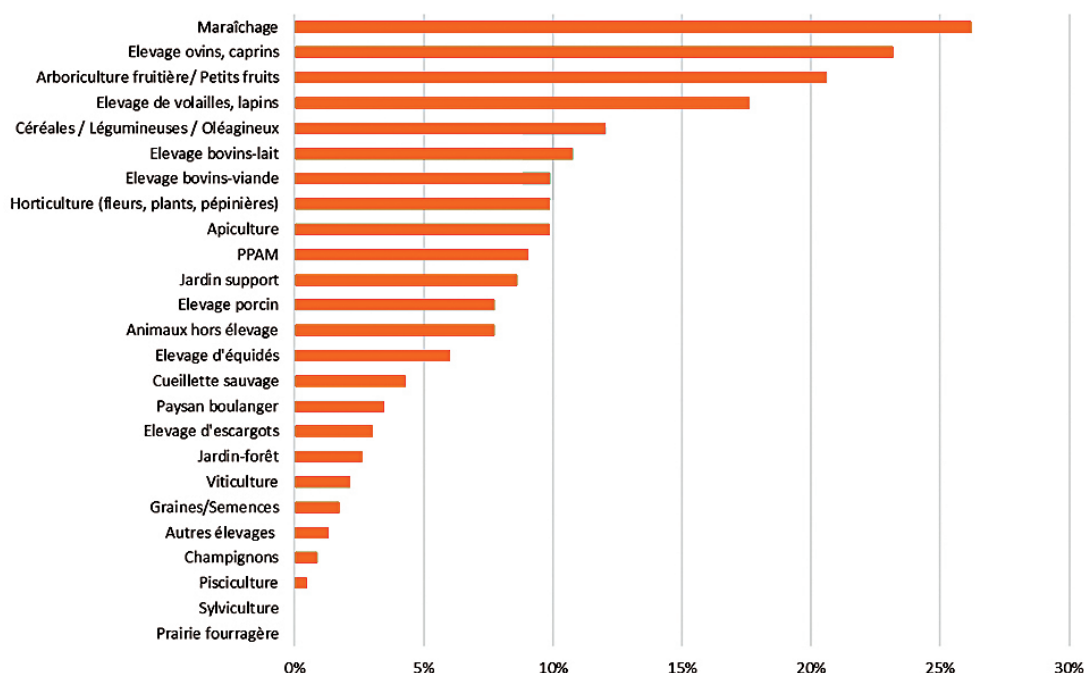
De ces entretiens seront extraites des « fiches profils », contenu qui sera accessible depuis la plateforme en ligne.

QUELQUES INDICATEURS ISSUS DE L'OBSERVATOIRE

QUELQUES INDICATEURS DE L'ÉTAT DES LIEUX 2023 (232 STRUCTURES AGRICOLLES):

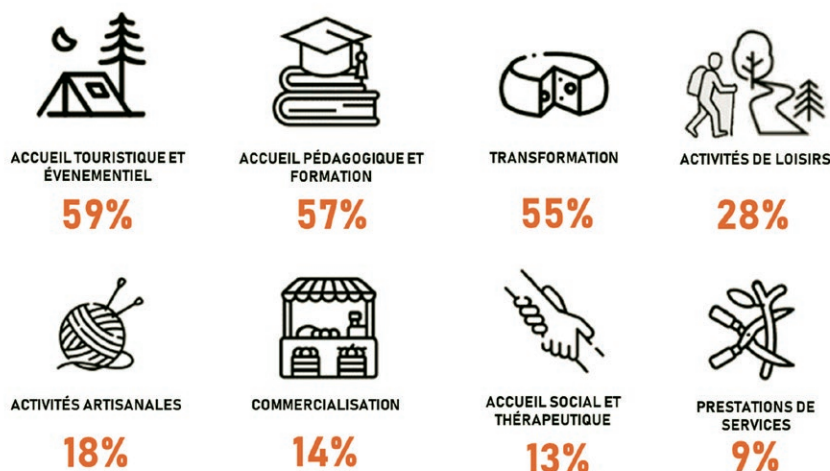
- › d'un point de vue géographique: répartition géographique plutôt homogène malgré une surreprésentation d'agri ruraux dans le Jura et en Saône-et-Loire;
- › parmi les agriturax: 39% femmes, 28% couples, 22% hommes, 6% collectif, 3% famille;
- › 54% des projets identifiés sont certifiés AB (+ d'autres non certifiés, en permaculture, en biodynamie, etc.).

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS AGRICOLES



Pourcentage de l'ensemble des structures pratiquant cette activité agricole — Source : État des lieux 2023 - Observatoire de l'agriruralité

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS NON-AGRICOLLES



Pourcentage de structures proposant des activités non agricoles — Source : État des lieux 2023 - Observatoire de l'agriruralité

Sur le sujet de la combinaison d'activités, en moyenne deux activités agricoles sont recensées par structures et 2,5 activités non agricoles. Certains vont jusqu'à sept activités agricoles !

OBSERVATION ISSUES DE LA SÉRIE D'ENTRETIENS QUALITATIFS

22 structures agrirurales

7 femmes
5 hommes
5 couples
3 familles
2 collectifs



50%



ONT DES PARENTS
OU GRAND-PARENTS
ISSUS DU MILIEU
AGRICOLE

72%



S'INSTALLENT
HORS CADRE
FAMILIAL

70%



SE CONSIDERENT
EN PARTIE OU
INTEGRALEMENT EN
RECONVERSION
PROFESSIONNELLE

Entre 33
et 63 ans

ÂGE DES
AGRIRURAUX
ENQUÊTÉS

48%



NE SONT PAS
ISSUS
DU TERRITOIRE

23%



SONT
PLURIACTIFS

Présentation de l'échantillon et de ses typologies — Source : Enquêtes auprès de 22 structures agrirurales —
Observatoire de l'agriruralité

Portrait d'agriruraux



INSTALLATION
INDIVIDUELLE



ISSUE
DU TERRITOIRE



A RÉALISÉ UNE
FORMATION POUR
S'INSTALLER



ISSUE DU MILIEU
AGRICOLE



A BÉNÉFICIÉ
DE LA DJA



PLURIACTIVE



Bovins lait
Vente des veaux en
caissettes
Poules pondeuses et
poulets de chair
Porcs

Transformation fromage
Accueil de classes
Accueil de stagiaires et wwoofers,
Accueil social
Soirées à la ferme
Vente à la ferme

Ostéopathe animalier



Structure juridique : Entreprise agricole

SAU : 25 ha, propriétaire et locataire

Commercialisation : 100% en vente directe

Exemple de portrait d'agrirural — Source : Enquête auprès d'une structure agrirurale 2023 — Observatoire
de l'agriruralité

CRÉATION D'UNE MÉTHODE D'ÉVALUATION MULTICRITÈRES DE LA DURABILITÉ, ADAPTÉE AUX STRUCTURES AGRIRURALES & PREMIÈRES ANALYSES

LORANE BOUVROT |
anciennement stagiaire
Institut Agro Dijon,
chargée de mission Terre
de Liens Lorraine

Cette phase de programmation de la Démarche RARES a permis le lancement d'un premier travail de Recherche concernant la durabilité des structures agrirurales, dans l'objectif de vérifier le postulat suivant: les structures agrirurales, par leur engagement et leur multiactivité participent à la dynamique locale et à la création d'emplois sur leur territoire, elles constituent une piste de réponse aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

Ce travail a été réalisé par Lorane Bouvrot, dans le cadre de son stage de fin d'études pour le diplôme d'ingénieure agronome et a fait l'objet de son mémoire de Recherche.

Le travail a été décomposé en trois temps :

- › la construction d'une grille de critères et d'indicateurs adaptés à l'analyse de la durabilité des structures agrirurales, en s'inspirant de trois grilles existantes: celle de la méthode IDEA 4, celle du diagnostic de durabilité du CIVAM et celle de l'utilité sociale des installations agricoles et rurales (USE) du Civam à nouveau; les critères et les indicateurs ont été modifiés pour qu'ils soient le plus adaptés possible à la complexité des combinaisons d'activités agrirurales; puis complétés par d'autres, obtenus grâce à des entretiens menés auprès des partenaires du Réseau RARES (voir schéma ci-dessous);
- › la conception des questionnaires et la conduite des enquêtes;
- › l'analyse des résultats.

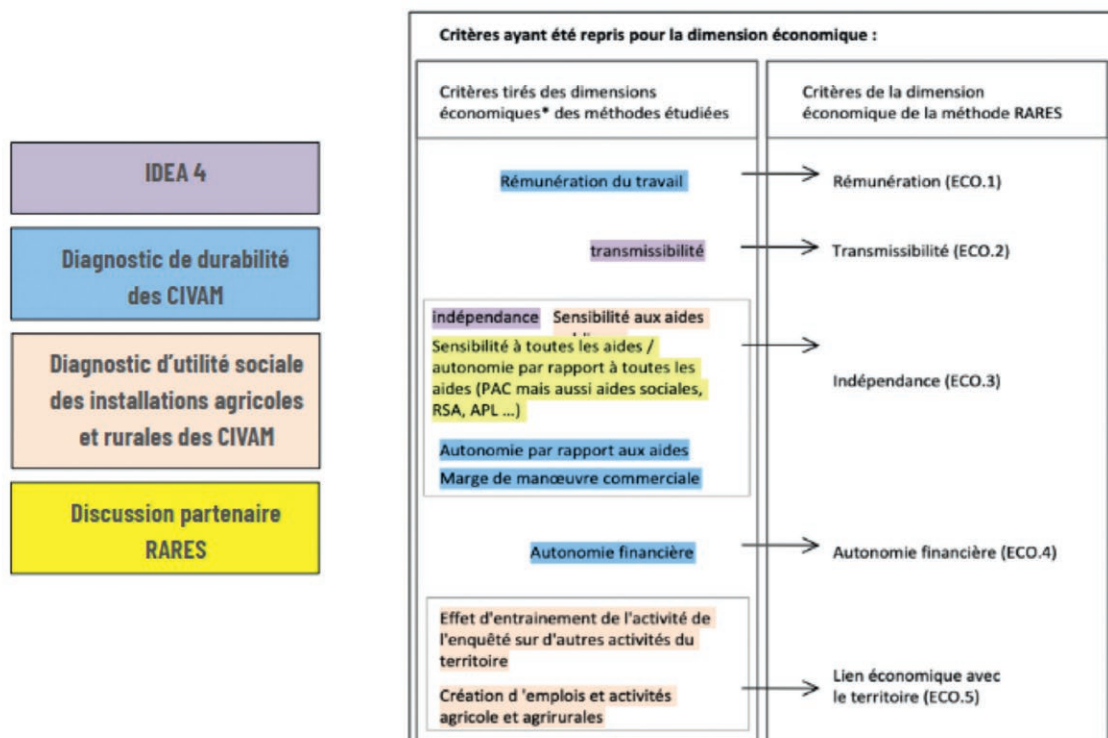
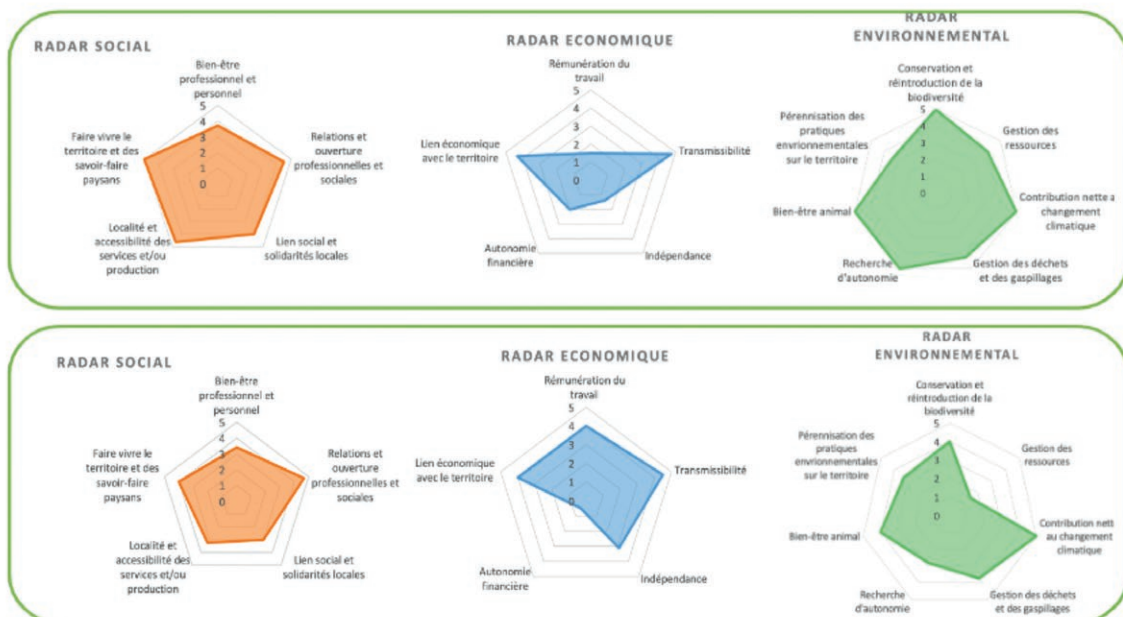


Illustration du choix des critères et des indicateurs à partir de trois méthodes d'évaluation existantes et des témoignages d'accompagnateur-ice:s — Source : Mémoire L. BOUVROT, 2023

L'échantillon enquêté n'est pas exhaustif : 8 enquêtes ont été réalisées. Mais le véritable apport de ce travail est la création d'une méthode pour appréhender la durabilité des structures agraires. Cette méthode a pu être testée une première fois grâce à cette salve d'enquêtes et des préconisations d'ajustements ont été émises, afin d'en faire un outil adapté à la particularité des structures agraires, c'est-à-dire, un outil qui s'adapte à la diversité des modèles organisationnels des structures agraires, due à une multiplicité de combinaisons d'activités possibles. Relativement à cette diversité, l'analyse des résultats a révélé que plusieurs formes de durabilité pouvaient être observées, selon les activités exercées sur les structures, les pratiques et fonctionnements choisis. Certaines avaient mis l'accent sur la mise en place de pratiques qui limitaient leur impact environnemental et avaient aménagé leur structure de telle manière à protéger au mieux la biodiversité, d'autres avaient privilégié la proximité sociale et cultivé leur ancrage territorial, etc.

En somme, il pourrait y avoir autant de formes de durabilité que de structures agraires (voir exemple des deux «radars» ci-dessous pour l'évaluation de la durabilité de deux structures enquêtées). Cependant, l'analyse des résultats a aussi permis d'identifier des points forts et des points faibles en termes de durabilité concernant les structures enquêtées : les structures sont généralement engagées dans des initiatives pour le maintien de lien social sur le territoire, et pour la préservation de l'environnement ; alors que des faiblesses ont pu être identifiées concernant la dimension économique, et le bien-être au travail, des difficultés qui ne sont pas propre à l'agriruralité et que l'on retrouve aussi dans les modèles agricoles conventionnels, avec ces quelques chiffres connus à l'appui : en France, 18% des ménages agricoles vivent sous le seuil de pauvreté (INSEE, 2021) et les agriculteur-riche-s travaillent en moyenne 55 heures par semaine¹, « contre 37 heures en moyenne pour l'ensemble des personnes en emploi » (site de l'INSEE).



Exemple de résultats de l'analyse de la durabilité pour deux structures agraires enquêtées — Source : Mémoire L. BOUVROT, 2023

Des résultats trop peu exhaustifs pour tirer des conclusions pour le moment, mais qui semblent confirmer certains des postulats de base du Réseau RARES et en questionner d'autres par ailleurs. Des résultats qu'il faudra donc étoffer par la poursuite des enquêtes, mais qui initient un important travail de Recherche qui devrait permettre de vérifier les hypothèses du Réseau RARES et d'investiguer des champs encore inexplorés : l'impact économique de la création et du maintien d'activité agrirural sur les territoires, et la participation de l'agriruralité à la redynamisation des territoires ruraux.

1 Insee, « Portraits de profession », janvier 2021.

3. ÉLARGIR NOS REGARDS AVEC DES SUJETS D'ÉTUDE

LUCILE LECLAIR | journaliste & auteure

CHLOÉ BARBIER | doctorante en sociologie, UMR LISST - Dynamiques Rurales, Université de Toulouse

Deux intervenantes extérieures au Réseau RARES ont été invitées afin de permettre la croisée des regards, en partageant les tenants et aboutissants de leurs différents travaux et manière dont la thématique de l'agriruralité vient s'immiscer dans ces réflexions.

Lucile Leclair — journaliste, co-auteure de l'ouvrage Néo-paysans¹ avec Gaspard d'Allens et auteure de Hold-up sur la terre²

Journaliste pour Reporterre et le Monde Diplomatique, Lucile Leclair travaille sur les questions qui taraudent le monde agricole depuis dix années. Sa participation au Colloque a permis de faire des ponts entre le public qu'elle a enquêtée et dont les témoignages sont compilés dans son livre Néo-paysans et le public faisant l'objet du Colloque, les agriruraux et l'agriruralité en général.

Tous les agriruraux ne sont pas néo-paysans, puisque tous et toutes ne sont pas « non issu·e·s du milieu agricole », ni tous·te·s les néo-paysan·ne·s des agriruraux·ales, puisque tous et toutes ne combinent pas plusieurs activités agricoles et non-agricoles sur leur structure. Cependant, les observations de Lucile Leclair révèlent de nombreuses similarités concernant les trajectoires des porteurs et porteuses de projet et les difficultés rencontrées jusqu'à l'installation : reconversions professionnelles, installation hors du cadre familiale, formation, besoin de « faire sa place » dans le paysage local, accès au foncier, aux financements, etc.

L'auteure revient aussi sur la problématique du foncier, et celle de la création et de la vocation des SAFER, en argumentant la nécessité d'une régulation de l'accès au foncier, car « la terre, ce n'est pas un bien comme les autres ». Elle pointe les limites de l'outil des SAFER, qui ne sont pas financées à la hauteur de leurs missions et se rémunèrent donc sur les ventes, ce qui biaise leur impartialité concernant l'octroi des terres pour des projets d'agriculture à taille humaine, et les amènent à vendre au plus offrant. Des acteurs d'un nouveau type apparaissent alors, des financiers, des acteurs de l'agroindustrie, qui déploient des moyens financiers hors concurrence sur le marché du foncier et agissent à une toute autre échelle que les porteurs de projets agriruraux et paysans. Des transformations alors assez radicales de mode et d'objectifs de productions qui opposent de plus en plus ces deux modèles.

Un retour à la terre de personnes non issues du monde agricole qui se confrontent alors à des problématiques supplémentaires que celles qu'ont pu rencontrer les néo-ruraux des années 60 : la force du collectif et du réseau semble plus que nécessaire à alimenter face à ces nouveaux enjeux.

1 Leclair L., Hold-up sur la terre, Reporterre, Seuil, 2022.

2 Leclair L. et D'Allens G., Néo-paysans, Reporterre chez Seuil, 2016.

Chloé Barbier — doctorante en sociologie, Université de Toulouse, auteure de la thèse « Être au four, au moulin et dans les champs » : la fabrique politique du pain. Récits et trajectoires de boulanger·ères-paysan·nes

Chloé Barbier a partagé les réflexions ayant fait l'objet de sa thèse fraîchement soutenue, en Sociologie des bifurcations et des territoires, sur la multi-activité autour de la boulange-paysanne : un mouvement emblématique de réappropriations et de reconnexion aux enjeux agricoles, alimentaires et artisanaux. Un métier entre transformation et production, qui porte très souvent des revendications paysannes et se distingue de productions plus industrielles. Dans sa thèse, Chloé Barbier a observé la boulange-paysanne sous un prisme politique. La boulange-paysanne permet alors de bouleverser les cadres établis du travail et de la société : elle « décompartmente » les temporalités - car le temps de culture dans les champs, celui du moulin et de la fabrication du pain sont totalement différents ; les projets sont souvent le résultats de trajectoires non-linéaires, d'aller-retours, avec des composantes qui relèvent parfois d'une adaptation à de nouvelles interactions, de nouveaux entrants, nouvelles entrantes dans les projets ; le rapport à l'outil avec l'utilisation d'outils de ferme, permise par des besoin de production moindres, par rapport à une production plus classique (exemple : moulins de type Astrié, décortiqueurs, trieurs à grains, etc.).

À l'image des agriruraux, les profils exerçant ces métiers liés à la boulange-paysanne sont souvent issus de parcours non linéaires et plutôt dynamiques. De même manière, ils sont aussi confrontés aux incohérences et réalités du système dans lequel ils et elles évoluent tels que le choix de statuts adéquats - statut agricole ou artisan ? qui peut s'appeler Paysan·ne Boulanger·ère ? Des statuts artisans et agricoles qui ne sont de plus pas soumis aux mêmes taxes, et peuvent donc se faire concurrence ; demeure aussi la nécessité d'obtention de financements pour financer l'achat de matériel, la réalité de la dépendance aux minotiers, à des intermédiaires pour ceux et celles qui n'auraient pas la main sur l'entièreté de la chaîne de production, etc. Dans la boulangerie classique, de grandes minoteries financent l'installation de boulangers via des « prêts boulangers », en échange de la garantie que ces nouveaux·elles installé·e·s utilisent leur farine.



4. ATELIERS THÉMATIQUES

après-midi

2 sessions d'ateliers thématiques
autour de l'agriruralité agrémentées d'avis
d'experts et de retours d'expériences

Afin d'explorer ensemble ces thématiques, les ateliers sont axés
sur l'échange entre participant-e-s et intervenant-e-s animés
par les accompagnateur-ice-s RARES

ANIMATION
PAR LE
RÉSEAU
RARES

14H INTRODUCTION AUX ATELIERS

14H15 > 15H15 ATELIERS #1 À 5



ATELIER #1

Faire réseau pour mieux accompagner la création d'activités agrirurales

La création d'activités agrirurales nécessite un panel de compétences diverses et soulève des questions auxquelles une structure de l'accompagnement ne peut répondre à elle seule. Retour sur l'expérience du Réseau RARES.

ATELIER #2

Quels statuts pour les agriruraux ? Repenser le métier d'agriculteur-riche

Quelles sont les difficultés rencontrées par les agriruraux pour trouver la bonne combinaison de statuts leur permettant d'exercer leurs activités ? En quoi cela questionne-t-il le métier d'agriculteur-riche ?

ATELIER #3

Agriruralité et alimentation pour les territoires

De quelle manière les agriruraux participent à la transition des territoires vers des systèmes alimentaires résilients et durables ?

ATELIER #4

Accès au foncier pour les agriruraux

Comment faciliter l'accès au foncier pour les agriruraux ? Comment créer du lien entre les agriculteur-riche-s qui cèdent et les porteurs-euses de projet agriruraux ?

ATELIER #5

Les installations collectives : avantages et inconvénients dans le cadre d'activités agrirurales

Quelles compétences supplémentaires une installation en collectif demande-t-elle d'acquies ? Existe-t-il des spécificités à l'accompagnement de collectif d'activités agrirurales ?

15H30 > 16H30 ATELIERS #6 À 10

ATELIER #6

Liens entre les activités agrirurales et la transition agroécologique sur les territoires

Les activités agrirurales, comme nous les comprenons et nous les avons définies, sont guidées par des valeurs. En quoi apportent-elles à la réflexion autour de la transition agroécologique des territoires ?

ATELIER #7

Difficultés d'accès aux aides et aux financements pour les porteur-se-s de projets agriruraux

Les porteurs et porteuses de projet agriruraux ne répondent pas toujours aux critères des dispositifs de soutien financier à l'installation en agriculture. De quelles solutions dispose-t-on ?

ATELIER #8

Les compétences métiers des agriruraux

Combinaison plusieurs activités, c'est combiner plusieurs métiers : les compétences spécifiques nécessaires à la gestion d'une entreprise agrirurale.



ATELIER #9

Restructurer les fermes pour faciliter leur transmission et l'installation des agriruraux ?

Lors d'une transmission peuvent émerger des inadéquations entre les souhaits des cédants et les projets des repreneurs-euses. Ces situations peuvent amener les parties à repenser les fermes et leurs systèmes d'activités.

ATELIER #10

Favoriser le maintien et la création d'activités agrirurales, un atout pour les territoires ruraux ?

En quoi, par leurs modèles de fonctionnement, les structures agrirurales participent-elles de la création de nouvelles dynamiques pour les territoires ruraux ?

16H30 CONCLUSION DE LA JOURNÉE

Extrait du programme du colloque

atelier 1



FAIRE RÉSEAU POUR MIEUX ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ACTIVITÉ AGRIRURALES

INVITÉ·E·S

MATHILDE COUDRAY | Réseau National des Espaces Test Agricoles
JOHANNE ROD & PAULINE JULLIEN | Coordinatrices RARES
CÉCILE EIMBERK | Conseillère diversification - circuits courts à la Chambre inter-départementale d'agriculture Doubs-Territoire de Belfort
MÉLANIE BELLORA | agrirurale

La création d'activités agrirurales nécessite un panel de compétences diverses et soulève des questions auxquelles une structure de l'accompagnement ne peut répondre à elle seule. De quelle manière l'expérience du Réseau RARES a permis de montrer la pertinence et les bénéfices d'une coopération multi acteur.rice.s ?

Mélanie, agrirurale hors cadre familial installée depuis 2021 suite à une reconversion, a une ferme en Haute-Saône où elle fait du maraîchage bio, de la vente de plants potagers, de l'accueil social et des animations sur la ferme.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU MOMENT DE L'INSTALLATION

- › choix du statut
- › faire reconnaître les chiffres réels face à ce qui avait été avancé au moment du PE. Les chiffres n'entrant pas dans les normes connus, elle a eu besoin d'argumenter assez fort la réussite économique (+prêt bancaire pour couvrir les besoins) de son projet pour avoir accès au DJA
- › imbrication vie perso / vie pro

Ne trouvant pas l'accompagnement recherché auprès des élus de sa commune, son choix a été de chercher à s'entourer d'une diversité d'acteurs afin de mener à mieux son parcours: InterBio (technique), CA Haute-Saône, France Active FC (garant emprunt bancaire + mise en relation avec les acteurs NIMA), mouvement français pour la qualité (Asso qui a soutenu sa démarche RSE, sont en mesure d'accompagner la labellisation RSE + région qui finance à 80% cette démarche).

CE QUI RESSORT DE CE TÉMOIGNAGE

- › quel rôle peut jouer la collectivité, que peut-elle offrir au PP ?
- › important de clarifier quelle structure accompagne mais aussi quels sont les services offerts, combien de temps est disponible pour faire ces accompagnements. L'importance de faire réseau.

RARES

Réseau régional inter acteurs agricoles : la force du réseau a été de faciliter la connaissance des acteurs de l'accompagnement pour travailler ensemble et de savoir travailler ensemble.

RENETA

Réseau national des espaces-test agricoles, il regroupe les espaces-test répartis partout en France et qui ont pour missions d'accompagner les porteurs de projet dans une phase en amont de l'installation : le test d'activité agricole. Qui permet d'expérimenter un projet d'installation en limitant la prise de risque et en assurant cadre sécurisant pour monter en compétence de nombreux volets grâce à divers accompagnement (technique, entrepreneurial, humain).

Les espaces-tests peuvent être portés par différentes structures selon les localisations ; association spécifique, EPCI, ADEAR, CIAP...

RENETA, le réseau permet :

- › le partage de connaissance et le travail en collaboration via des groupes par thématiques
- › d'avoir plus de poids et d'être plus fort sur des actions de plaidoyer par exemple (reconnaissance permise par l'outil de l'observatoire).

Ces échanges sont possibles et entretenus grâce aux outils suivants :

- › des temps de rencontres 2 fois par an : équinoxe (temps de travail entre praticiens), rencontre nationale
- › un échelon intermédiaire : coordination régionale des ETA au niveau des Régions
- › organisation de groupes de travail par thématique
- › partage des outils de travail sur un wiki en ligne.





QUELS STATUTS POUR LES AGRIRURAUX ? REPENSER LE MÉTIER D'AGRICULTEUR·RICE

INVITÉ·E·S

FLORENT BERNARD | agrirural, co-gérant de l'EARL Terre Amoureuse
FRANÇOISE MORIZOT-BRAUD | Directrice du Centre d'étude et de ressources sur la diversification (CERD)
AMEL BOUNACEUR-JOSSET | Avocate, Approche Vivante du Droit (AVD), Droit Rural, Droit de l'ESS

Comment les difficultés rencontrées par les agriruraux pour trouver la bonne combinaison de statuts leur permettant d'exercer leurs activités révèle la nécessité de repenser le métier d'agriculteur.rice ?

Le champ des statuts est très complexe, de part le caractère éclaté du statut de l'agriculture : il existe en effet 3 définitions de l'activité agricole (juridique / fiscale/ sociale) et ces 3 définitions ne sont pas concordantes.

Il est alors difficile de répondre de manière générale à la question du statut de telle ou telle activité, chaque cas étant particulier. Et l'on peut dire : « Autant de conseillers, autant d'angles de vision ! »

Ce qui est valable à un moment donné ou pour une personne donnée ne l'est pas forcément plus tard ou pour une autre personne. La question des statuts fait partie de la vie des entreprises et peut être amenée à évoluer.

C'est le cas de Florent, agrirural, qui est passé par différents statuts au fil de l'évolution de sa structure : installation via une coopérative d'emploi, puis création d'une SCIC multi activité, puis aujourd'hui en Entreprise Individuelle avec un microBA.. un parcours long et dont le démêlage de nœuds a été permis par la rencontre avec un conseiller qui a su prendre en compte tous les aspects de leur projet agrirural.

Finalement les enjeux importants autour du choix des statuts en agriculture sont : l'accès au foncier, la rémunération du travail de l'agriculteur.trice et l'exonération de certaines taxes.

« Il faut que les agriculteurs / accompagnateurs se forment sur les questions juridiques, ils faut que cette question soit vulgarisée. Profiter du projet RARES pour proposer de la formation. Il faut mettre la question du droit à côté des questions sociologiques » Amel Bounaceur

Dans le cadre des travaux de RARES, différents outils ont été réfléchis afin de guider au mieux les porteurs de projets agriruraux, qui en plus de la complexité du choix de statut agricole cumulent l'adéquation avec d'autres activités de tourisme, d'artisanat...

La boîte à outils suivante est en construction

- › étude des situations « difficiles » (ex : entrée longue en production)
- › méthode pour choisir son statut à différents moments de l'installation
- › fiches statuts dans le domaine agricole et de l'ESS.

RESSOURCES

Diversification agricole : guide juridique pour ceux qui ne rentrent pas dans les cases – édition 2021, Amel Bounaceur



AGRIRURALITÉ ET ALIMENTATION POUR LES TERRITOIRES

INVITÉ·E·S

CLAIRE PERNET | agronome, chargée de projet alimentaire territorial du Clunisois
ANTOINE LAGNEAU | chargé de mission eau et agriculture chez Alterre BFC
AGNÈS DELEFORTRIE | administratrice des Greniers d'Abondance, entrepreneuse au Champs des possibles

De quelle manière les agriruraux participent à la transition des territoires vers des systèmes alimentaires résilients et durables? Focus sur les liens entre acteur.rices du territoire, collectivités territoriales et agriruralité avec l'exemple des projets alimentaires territoriaux.

Composantes des projets agriruraux, la diversification, et le lien avec les habitants d'un territoire peuvent être perçus comme critère de résilience d'un territoire. (Greniers de l'Abondance)

Les Plans Alimentaires Territoriaux, PAT, peuvent être un outil permettant d'animer le lien entre citoyens, porteurs de projets et acteurs locaux de l'alimentation. En BFC 25 PAT ont été recensés en 2022.

C'est le cas du PAT du Clunisois, qui travaille sur les thématiques d'installation/transmission, de diversification, de relocalisation des outils de transformation et de restauration collective, ainsi que sur l'accès pour tous et toutes à une alimentation de qualité.

La question du foncier qui, comme souvent, cristallise bcp de problématiques dans ce territoire attirant de nombreux porteurs de projets, mais dont les bâtis sont aussi soumis à la pression immobilière grandissante créée par les lyonnais.

Quid des acteurs de la commercialisation type GMS (où 80% de la population y fait ses achats)?

Une question qui divise, des exemples de partenariat entre les acteurs du PAT Pays Autunois-Morvan qui travaille beaucoup avec le Leclerc d'Autun. Pour Antoine d'Alterre, difficile de parler transformation sociale sans les inclure dans ces changements de modèle. Mais les modes de fonctionnement de la GMS (engagement à la production, demande de quantité et d'uniformité) difficiles à appliquer aux modes de productions des agriculteurs locaux et aux potentiels aléas.

Il y a aussi la réalité que les agriculteurs ne peuvent pas tout faire, d'où la nécessité de recréer des échelons intermédiaires: des initiatives existent déjà tel que Manger Bio BFC, intermédiaire entre les producteurs bio de la région et les restaurations collectives.

Quid de la question du prix d'achat aux agriculteurs?

Un prix qui fait face à une concurrence forte, d'autant plus dans les secteurs de la restauration collective. Des moyens financiers trop faibles au vu des objectifs de la loi Egalim (au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio).



RESSOURCES

Les greniers d'Abondance (2022) Qui veille au grain ? (en accès libre)
[CRATER](#) application internet développée par les Greniers d'Abondance, de diagnostic de la résilience alimentaire territoriale d'une unité territoriale (commune, canton, région)

atelier 4



ACCÈS AU FONCIER POUR LES AGRIRURAUX

INVITÉ·E·S

LUCILE LECLAIR | journaliste & auteure
YANNICK SENCEBE | sociologue, maître de conférence (UMR CESAER - Institut Agro Dijon), coordinatrice de l'Observatoire de l'agriruralité
EMMANUEL OGIER | polyculteur-éleveur, transformation et vente directe à la ferme
CLAIRE GUYON | porteuse de projet agrirural
SÉBASTIEN RICHARD | directeur de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) de Côte-d'Or
ORIANNE GUILLOU | Coordinatrice de l'association Terre de Liens BFC

Comment faciliter l'accès au foncier pour les agriruraux ? Comment créer du lien entre les agriculteurs cédants et les porteurs de projet agriruraux ?

L'ACCÈS AU FONCIER PAR L'OPPORTUNITÉ D'UN PRODUCTEUR QUI CHERCHE À SE DIVERSIFIER : une réponse à des porteurs de projet agriruraux souvent à la recherche de faibles surfaces

C'est le cas d'Emmanuel Ogier, qui a souhaité diversifier sa ferme de 305ha initialement centrée sur les grandes cultures. Il a donc rencontré divers porteurs de projet en recherche de lieu pour s'installer, et permis l'installation d'un couple de maraîchers (3ha), deux éleveurs de cochons (13ha) et bientôt une éleveuse de brebis !

La ferme est passée de 2 à 9 personnes actives, développant la diversité de produits proposés localement et impulsant une certaine dynamique de vie de village.

MAIS AUSSI DES RÉCITS D'ACCÈS AU FONCIER CHAOTIQUES

Tous les récits d'installation ne sont malheureusement pas aussi faciles. Claire Guyon, porteuse de projet sur le Mont d'Or en élevage avec transformation et accueil touristique a témoigné de la difficulté de trouver des terres dans les alpages : des terres réservées pour le lait à Comté, des terrains communaux aux engagements de location aléatoires et peu cadrés, des pressions diverses... Des rebondissements qui font que la porteuse de projet arrive presque au bout de sa DJA sans l'avoir utilisée pour son projet faute de terres.

LES OUTILS EN PLACE POUR RÉGULER LES ACQUISITIONS DE TERRES

SAFER : SA à but non lucratif en gouvernance partagée sous couvert de deux ministères (économie et agriculture), dont l'objectif principal est la veille foncière accessible à tous sur internet.

Les outils de régulation :

- › Proposition à une autorisation de demande d'exploiter. Par exemple, dans le cas où il y a un accord entre le propriétaire et un exploitant souhaitant récupérer les terres à l'agrandissement, un jeune peut s'y opposer (lors de la mise en concurrence obligatoire de 4 mois minimum). Il devrait être prioritaire en tant que jeune ?
- › Si vente Safer : passe devant un comité technique (composée par l'ensemble des acteurs du monde agricole : JA, FNSEA, Confédération, les CA, les maires ruraux, la DDT, assurance, ministère agriculture... – dont la composition dépend de l'agriculture locale) qui priorise en fonction du profil du candidat (JA, AB...) et de son projet agricole.

Alors que les porteurs de projets veulent être propriétaires de leur terrain, cela rend plus difficile l'accès au foncier car les terrains sont rarement en vente (tous les 76 ans) alors que le fermage est un dispositif sûr pour les exploitants (attention : le bail agricole ne peut se transmettre qu'entre descendants).

Les agriruraux, souvent aux projets sur micro-surfaces, n'ont souvent pas les moyens financiers d'accès aux terres en vente. Ils récupèrent alors souvent des terrains moins propices à l'agriculture, ce qui peut rendre encore plus difficile la viabilité.

LE SOUTIEN COMPLÉMENTAIRE PROPOSÉ PAR TERRE DE LIENS

Intégration des Porteurs de projets dans le territoire, accompagnement dans les étapes de recherche de foncier et de présentation de leurs projets. L'accès au foncier est un enjeu très politique, sur lequel de nombreux leviers sont possibles de mettre en place (formation proposées auprès des EPCI sur les moyens de se réapproprier le foncier pour des projets agricoles).



RESSOURCES

fiches expériences, études <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/>

atelier 5



LES INSTALLATIONS COLLECTIVES, AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DANS LE CADRE D'ACTIVITÉS AGRICULTURALES

INVITÉ·E·S

CAROLE MONNOT | cheffe de projets à Active 71
CLÉMENTINE POUZET | entrepreneuse-salariée à la ferme de Toussacq
ISABELLE THIERS | entrepreneuse-salariée à la ferme de Toussacq
LÉO COUTELLEC | chercheur et paysan-accueillant, au sein du collectif RISOMES
DELPHINE GUILHOT | formatrice et sociologue d'intervention

Pour les porteurs.euses de projets agricoles, qui ont des projets multiactifs et reprennent parfois des structures avec trop de surface ou de bâti pour leurs activités individuelles, la question de l'installation en collectif se pose souvent. Quelles compétences supplémentaires cela demande-t-il d'acquérir ? Existe-t-il des spécificités à l'accompagnement de collectif d'activité agricoles ?

LA VISION D'ACCOMPAGNATRICE DE DELPHINE GUILHOT

«Quand on parle d'installation collective, on revisite beaucoup de choses existantes, ce n'est pas nécessaire.» En agriculture, l'approche collective de l'activité est un héritage naturel et historique car les agriculteurs ne travaillent jamais réellement seuls (famille, réseau local et rural, etc.), donc il n'est pas nécessaire de tout réinventer.

À travers l'accompagnement, 4 piliers peuvent être travaillés sur les questions collectives :

- › l'aventure humaine/valeurs humaines : qu'est-ce qui rassemble les personnes ? En général, les personnes se sont choisies entre elles !
- › le projet commun : qu'est-ce qu'on fait ensemble ?
- › organisation collective : qu'est-ce qu'on partage ? Quel travail est fait en commun ?
- › faire équipe : quelles conduites de réunion, régulation, convivialité, etc. ?

2 étapes-clés :

- › construction du collectif
- › accroche avec un lieu (et parfois les gens de ce lieu).

ACTIVE, UN ACTEUR DE L'ESS OUTILLÉ POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE COLLECTIFS

Sur tous les projets, l'accompagnement de l'humain et du collectif se font au même titre que le projet en tant que tel : la mise en place d'une coopération dès le début du projet est nécessaire afin de garantir la pérennité du collectif.

Via le dispositif Générateur BFC, Active peut alors accompagner les collectifs sur de nombreux aspects :

- › poser un cadre à la coopération
- › accompagnement à la rédaction d'une charte de coopération
- › accompagnement sur le mode de gouvernance et de prise de décision
- › accompagnement sur les modes de communication...

LE RETOUR D'EXPÉRIENCE DE LA FERME DE TOUSSACQ, lieu

à pluriactivité mélangeant une SCIC, une coopérative d'emploi avec un espace test, ainsi que des sites de la coopérative répartis en Île de France.

Un fonctionnement initial de coopération avait été imaginé comme organique et naturel, mais force a été de constater que quelques années plus tard le collectif se heurte à des problèmes de fonctionnement et de points de vue. Il y a finalement des collectifs qui se sont formés dans le collectif pour des organisations internes autonomes.



LE RETOUR D'EXPÉRIENCE DU COLLECTIF RISOMES À MALAIN

9 travailleurs.euses liés à l'agriculture et l'artisanat, sous composé d'autres structures: 2 associations, 1 GFA, 1 SCI, 1 CUMA, 1 SEP, 7 structures individuelles.

Un collectif global qui s'est développé en fonctionnant, autour de mêmes valeurs et un projet politique commun, et qui se construit au fil des réunions et d'organisation de groupes de travail. Le collectif réfléchit beaucoup sur la notion des Communs.

Tout ne fonctionne pas toujours et il y a des points chauds lorsqu'il faut faire concorder les enjeux personnels, structurels individuels, économiques, juridiques, etc.

Exemple: travail depuis 2 ans avec URSCOP à transformer la SCI en SCIC en établissant des collèges afin de respecter les enjeux de chacun (autant que possible).



atelier 6



LIENS ENTRE LES ACTIVITÉS AGRIRURALES ET LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE SUR LES TERRITOIRES

INVITÉ·E·S

YANNICK SENCÉBÉ | sociologue, maître de conférence (UMR CESAER - Institut Agro Dijon), coordination de l'Observatoire de l'agriruralité
MARIE JONNARD | ingénieure de recherche à l'Institut Agro Dijon
LORANE BOUVROT | ancienne stagiaire Institut Agro Dijon, chargée de mission Terres de Lien Lorraine
AGNÈS DELEFORTRIE | administratrice de l'association les Greniers d'abondance, entrepreneuse-salariée aux Champs des possibles
FLORENT BERNARD | agrirural, co-gérant de l'EARL Terre Amoureuse
ANNE-SOPHIE DEVIGNE | agrirurale, co-gérante de l'EARL Terre Amoureuse
ARTHUR PEIJS | doctorant au laboratoire CURAPP-ESS à Amiens

Les activités agrirurales, comme nous les comprenons et nous les avons définies, sont guidées par des valeurs. En quoi apportent-elles à la réflexion autour de la transition agroécologique des territoires ?

Lorsque que l'on se projette dans une transition agro-écologique, quels freins sont souvent identifiés ?

- › Des freins sociaux liés au regard des autres : nécessaire de s'affranchir du regard des autres, de la famille et des voisins. Une logique individuelle qui ne peut non plus suffire : besoin d'une dynamique collective. (cf accueil sur les fermes agrirurales)
- › Des freins structurels : parfois les marchés (par exemple céréales en AB) qui ne suivent pas la production : nécessité de s'emparer d'outils de transformation à l'échelle locale (cf agrirurales). Le sujet de l'accès aux terres est également un frein important.

L'ACCUEIL À LA FERME : ENTRETIEN D'UN LIEN VILLE CAMPAGNE

Les agrirurales mettant en place de l'accueil sur la ferme (touristique, ou accueil social) permettent en effet d'une part d'ouvrir une porte sur le territoire rural , mais aussi d'une autre part cultiver la diversité sociale sur ce territoire rural. Pour Terre amoureuse l'idée est aussi d'entretenir ces liens ville-campagne, et de cultiver les pratiques des anciens (greffe...).

Arthur Peijis, doctorant (L'installation des jeunes agriculteurs dans les Hauts-de-France: entre marché foncier et transition agroécologique), insiste également sur l'importance de découvrir et de creuser l'historique des parcelles et cultiver la transmission des savoirs du terroir. Essayer de

construire la transition agro-écologique en faisant du lien, en accompagnant l'observation et la diffusion de certaines pratiques.

La transition agro-écologique passe par du travail sur le long terme sur des dimensions sociales et d'ancrage sur le territoire, selon Terre Amoureuse, il est alors question :



- › d'interconnaissance / d'acceptation de la différence : retrouver des intérêts communs qui réunissent
- › de posture d'humilité : ne pas arriver en s'enfermant dans l'entre-soi et en pensant que ce qu'on fera sera d'office mieux que ce que les autres font
- › de dimension autonomie et interdépendances des structures des territoires (exemple : prestations chez des voisins ou autres types de services).

LES FERMES AGRIRURALES, QUI S'EMPARENT SOUVENT DES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Morane Bouvrot, stagiaire au sein de l'Observatoire, a pu faire des entretiens auprès d'agriruraux dans le but d'étudier la durabilité des structures agrirurales, et la manière de mesurer cette durabilité.

Ces entretiens ont permis d'observer les dimensions souvent explorées par les agriruraux :

- › conservation et réintroduction d'espèces / de biodiversité. Sensibilisation autour du sujet ;
- › contribution au changement climatique (introduction d'infrastructures agro-écologiques) ;
- › gestion des déchets et du gaspillage = partie importante du système en interne
- › pérennisation des pratiques sur les territoires : investissement dans des groupes d'échanges sur leurs pratiques et vulgarisation / dialogue avec les habitants de leur territoire.





DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX FINANCEMENTS ET AUX AIDES POUR LES PORTEUR·SE·S DE PROJETS AGRIRURAUX : QUELLES SOLUTIONS ?

INVITÉ·E·S

CHARLOTTE BOURGEOIS | directrice-adjointe chez France Active Bourgogne
MANON COMACLE | chargée de développement pour l'Association régionale des Cigales BFC
JEAN-PHILIPPE JAMOT | chargé de mission chez Cap Rural
LISE CARRIOU | direction de l'agriculture et de la forêt du Conseil Régional de BFC

De par la diversité de leurs profils et les caractéristiques de leur projet, les porteurs et porteuses de projet agriruraux ne répondent pas toujours aux critères des dispositifs de soutien financier à l'installation en agriculture... Face à ce constat de l'inadéquation entre les critères d'attribution des aides et des financements et la spécificité des projets agriruraux, quelles solutions s'offrent à nous ?

LES OUTILS PROPOSÉS PAR FRANCE ACTIVE BOURGOGNE (LIÉS AUX FINANCEMENTS)

- › Activité de soutien : accompagnement PP et accompagnement aux solutions financières (gratuit)
- › activité d'aide au financement des projets, avec les outils de garantie sur emprunt bancaire, et de prêt. Prêt d'honneur prêt avec intérêt (2,5 % réinvesti dans des projets de l'ESS).

LES OUTILS PROPOSÉS PAR CAP RURAL (LIÉS AU FINANCEMENTS)

Travail de fond pour stimuler les territoires :

- › accompagner les agents de développement sur les thématiques du développement local : sensibilise par exemple ces agents aux projets agriruraux et à l'importance du soutien financier.

Propose un accompagnement au projets ruraux liés à l'agriculture sur les sujets :

- › aides sur les études de faisabilité et construction du plan de financement
- › aide sur la recherche d'investissements
- › suivi post installation.

LES OUTILS PROPOSÉS PAR LA RÉGION BFC

DJA : dispositif d'aide publique centré sur l'agriculture, assez rigide, ne correspond pas forcément aux projets agriruraux. 532 DJA pour 2022 en BFC.

QUELLES PROGRESSIONS DANS LE SENS DES AGRI-RURAUX DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE DJA ?

- › La nouvelle DJA permet que le projet du PP évolue sans avoir à faire un avenant (qui était lourd administrativement) ce qui était le cas de la dernière DJA
- › montant de base augmenté si :
 - › le siège social est situé dans un territoire défini comme en déficit d'habitants, faible dynamique (carte d'une zone de déprise)
 - › la production est considérée comme peu présente sur le territoire, Peut donc correspondre aux spécificités de certains projets agriruraux.

Plus petites aides ponctuelles existant au niveau de la région (cf site internet de la région): aide à l'investissement maraîchage, aide à la certification bio.

Mais restent assez faibles et ne remplacent pas les aides de la DJA pour les projets particuliers des agriruraux et pour les profils de + de 40 ans. Au niveau national, un autre outil a été proposé aux régions pour répondre à ces projets : la dotation

nouvel agriculteur DNA. Mais cet outil n'a pas été saisi par la région BFC pour des régions budgétaires, etc. La suite en 2028.

LES OUTILS PROPOSÉS PAR LE CLUB CIGALES

Club d'investisseurs pour des porteurs de projets locaux à plus valeur humaine, sociale, environnementale: épargne solidaire.

Un club de citoyens met en place une cagnotte pour prêter à des entrepreneurs locaux. Correspond à un petit prêt (de 1000 à 5000€) souvent de diversification (nouvel atelier, projet de communication...).

Peut agir en complémentarité d'autres aides sur du lancement d'activité pour soutenir les demandes à la banque.

AUTRES STRUCTURES EXISTANTES SUR LES TERRITOIRES AUPRÈS DESQUELLES SE RENSEIGNER

Structures de l'ESS (Active), acteurs locaux (collectivités), financement privé (crowd-funding), etc.



RESSOURCES

Outils en ligne de CAP RURAL sur les financements <http://caprural.org/des-ressources/financement-de-projets>

Site des aides de la Région :

https://www.bourgognefranchecomte.fr/guide-des-aides?field_domaine_target_id=79&field_vous_etes_target_id=87&field_types_value=aide



LES COMPÉTENCES MÉTIERS DES AGRIRURAUX

INVITÉ·E·S

MARIE-PIERRE EVRARD | formatrice, CS Tourisme Vert, CFPPA de Montmorot
MANON DAMALIX | coordinatrice nationale, Fédération nationale Accueil Paysan
JEANNE FRACHON | animatrice Semeurs du possible
FRANÇOIS & AURÉLIE BIENTZ | agriruraux au Jardin des Thorains

Combiner plusieurs activités c'est combiner plusieurs métiers... des compétences spécifiques nécessaires à la gestion d'une entreprise agrirurale.

UN EXEMPLE DE COMPÉTENCES MÉTIERS MULTIPLES : LA FERME DES THORAINS

Une ferme à diverses productions :

- › production horticoles: plants pour particuliers, et diversification avec production de semences libres et reproductibles;
- › maraîchage avec un labo de transformation afin de valoriser le surplus de légumes;
- › culture de chanvre CBD.

Sur lesquelles s'ajoute de l'accueil en insertion sociale avec la Mission Locale et une activité en parallèle d'Aurélien (formatrice de compta gestion pour BPREA).

Une multiplicité de métiers qui se mélangent et qui leur impose un emploi du temps lourd et compliqué, et issues de divers modes d'apprentissages: BPREA; formations spécifiques au fil de l'eau; groupes d'échanges (via Semences Paysannes); visites techniques (Réseau BioGermes).

QUELS ACCOMPAGNEMENTS POUR CE FORMER SUR CET ASPECT COMPÉTENCES MÉTIER MULTIPLES ?

Le dispositif Immersion agricole (porté par Semeurs du possible): permettre aux porteurs.euses de projets en réflexion professionnelle de passer 3 mois sur des fermes pour valider leur projet de reconversion et découvrir la réalité du travail agricole et des compétences nécessaires. Il consiste en 3 mois de stage sur 2 fermes au choix, avec des sessions de regroupement entre stagiaires prévues pour échanger entre eux sur leurs retours d'expériences.

Le dispositif de test agricole: une opportunité pour prendre le temps de découvrir le métier et acquérir des compétences pratiques, travailler sur l'aspect commercial, tout en bénéficiant d'un appui sur les aspects administratifs et de gestion et d'un accompagnement humain.

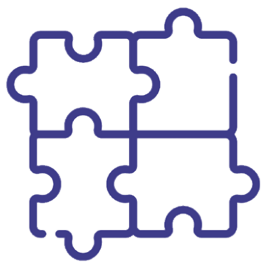
Suite à une étude portée sur la diversité des accueils Paysans, la fédération Accueil Paysan national a en effet observé la complexité et les singularités des projets d'accueil des agriruraux et a décidé de co-construire une formation sur le sujet avec l'enseignement agricole. 2 CFPA partenaires ont alors construit des formations sur les compétences nécessaires à l'accueil (dont celui de Montmorot).

PROBLÉMATIQUES SOULEVÉES

- › Pour les projets agriruraux, de multiples activités viennent petit à petit : comment se former au cours de ces évolutions ? Quel financement des formations non agricoles ? Comment se faire remplacer sur des productions spécifiques ?
- › Réflexion à mener sur ce champ-là. Notamment pour les agriruraux car le champ de compétences est plus large et évolutif dans le temps.



atelier 9



EN QUOI LA RESTRUC- TURATION DE FERMES PEUT-ELLE PERMETTRE ET FACILITER L'INSTALLATION D'ACTIVITÉS AGRIRURALES?

INVITÉ·E·S

CLÉMENTINE POUZET | entrepreneuse-salariée à la ferme de Toussacq, gérante de la boutique

ISABELLE THIERS | entrepreneuse-salariée à la ferme de Toussacq, éleveuse de chèvres et fromagère

CHARLOTTE METTEZ | chargée d'actions territoriales chez Terre de Liens BFC

MARION GRANDMOUGIN | animatrice territoriale 25/90, chargée de missions Futurs bio chez BIO BFC

AMEL BOUNACEUR-JOSSET | avocate, Approche Vivante du Droit (AVD), Droit Rural, Droit de l'ESS

Quelles sont les différentes formes de restructuration ? Ou de création de collectifs ? Quels modèles existants ou à imaginer ?

Certains cédants, aux fermes aux surfaces de plus en plus grandes, commencent à se confronter à la difficulté de transmettre leur foncier. (40% des fermes partent à l'agrandissement)

Face à des projets d'agriruraux·ales, parfois à plus petite échelle et diversifiés, l'option de restructuration de ces grandes fermes en vue d'une transmission semble alors une des clefs de solution. Difficile d'avoir un regard uniforme sur les projets de restructuration : chacun soulève ses propres questions juridiques.

- › Il y a cependant un fort besoin d'accompagner humainement et techniquement les cédants dans ces éventuelles restructurations, ainsi que les collectifs qui se constituent en face. Afin de démultiplier au mieux ces exemples de transmission, un besoin de création de référentiel et de ressources est identifié.
- › Sortir du rapport à la propriété est sous-jacente à la question de la restructuration. Besoin de créer de nouveaux imaginaires sur les questions de propriété. La structure collective peut être une solution (SCI, SCIC, etc.)



QUELS RESSOURCES ET OUTILS EN PLACE ACTUELLEMENT ?

- › Un outil de diagnostic et de reconception du système a été créé par le réseau bio dans le 44. Son objectif est de sensibiliser les cédants à relever les atouts/contraintes de leur ferme dans l'optique de la transmission, et d'en ressortir le montant d'activités nécessaires pour être viables sur différentes activités agricoles ;
- › des témoignages de fermes restructurées ! La ferme de Toussacq en fait partie: ferme en IdF originellement céréalière qui a été vendue à Terre de Liens. Elle a au fur et à mesure été restructurée et 12 personnes travaillent aujourd'hui sur les 60ha. La ferme est ensuite devenue Couveuse d'activités agricoles. C'est un lieu avec des activités et personnes en constante évolution, qui cherche aussi ces dernières années à s'ouvrir sur le territoire (lieu de formations, ateliers, débats, soirées festives, etc.);
- › quelques documents d'appui «Diversification: Guide juridique pour ceux qui ne rentrent pas dans les cases» Amel Bounaceur, édité par le réseau des Civam, 2021.

QUELLES DIFFICULTÉS IDENTIFIÉES DANS LES CAS PRÉSENTS ?

- › Remplacement d'un porteur de projet sur une production spécifique lorsqu'il s'en va ;
- › hébergement d'activités agricoles et non agricole: perte du statut agricole possible. À Toussacq l'idée est de cumuler différents statuts (CAE/SARL/SCI).





FAVORISER LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'ACTIVITÉS AGRIRURALES: UN ATOUT POUR DES TERRITOIRES RURAUX ATTRACTIFS ET DYNAMIQUES

INVITÉ·E·S

ANNIE BLETON-RUGET | historienne, association les amis du PNR de Bresse
LÉO COUTELLE | chercheur et paysan-accueillant, au sein du collectif RISOMES
EDITH BONNET | co-présidente d'Accueil Paysan Bourgogne, administratrice d'InPACT National

Les structures agrirurales choisissent des modèles de fonctionnement qui favorisent l'économie locale et le lien social et la proximité avec les habitant.e.s et les acteur.rice.s du territoire sur lesquelles elles sont implantées. En quoi participent-elles de la création de nouvelles dynamiques sur les territoires ruraux ?

L'ESPACE RURAL peut être défini par ses multi fonctionnalités (Edith Bonnet):

- › fonction ressource: production agricole, savoirs;
- › fonction environnementale: mise en valeur et protection des ressources naturelles;
- › fonction économique.

La multifonctionnalité peut être source d'enrichissement des dynamiques, mais peut aussi contribuer à fragmenter l'espace rural en zones spécialisées, (zones industrielles, zones résidentielles, etc.) ainsi que mener à des conflits d'acteurs se cristallisant par exemple autour de l'utilisation des terres, de conceptions différenciées de l'environnement rural et du paysage, ou encore de modes d'habiter dissemblables.

La particularité des agriruraux peut être alors, via les multiples activités développées, de mettre en lien ces différentes fonctionnalités que l'on peut retrouver dans les espaces ruraux: production alimentaire, tourisme, culture, artisanat, etc. Des liens qui peuvent alors permettre de désenclaver certains territoires ruraux, créer du lien entre les activités, et participent donc à alimenter les dynamiques locales.

L'association PNR Bresse et écomusée Bresse s'intéresse par exemple aux agriruraux pour leur dimension de réseau et d'enrichissement des dynamiques territoriales: comment la culture locale est réappropriée par ces acteurs ?

UNE AGRIRURALITÉ DYNAMIQUE POSSIBLE GRÂCE À LA NOTION DE COLLECTIF

Difficulté d'accès aux terres, hors cadres familiaux... dans ce contexte d'installation parfois peu favorable, la notion de collectif semble nécessaire afin de porter des dynamiques d'installation. Favoriser les conditions matérielles d'installation (outils partagés, CUMA...) et la volonté de se délier de la propriété agricole, dont foncière (par la création de GFA, SIC...). Par exemple l'organisation en GFA Citoyens (cf Leo Coutellec), permet de co-construire le projet / l'installation avec les habitants de façon durable, et éviter le surendettement.

Ces dynamiques locales peuvent aussi être vues comme vertueuses pour l'installation agricole : les porteurs de projets hors cadre familial sont en effet plus attirés par les territoires dynamiques (culture, cafés associatifs, tourisme, etc.) leur permettant de faire réseau et trouver du soutien plus facilement dans leur territoire d'installation.

PROBLÉMATIQUES, QUESTIONNEMENTS SOULEVÉS

Comment faire pour sensibiliser les élus locaux sur l'importance des installations agrirurales pour la dynamique de leurs territoires ?



WWW.AGRIRURALITE-BFC.ORG



RARES
l'observatoire

du réseau des accompagnateur·rice·s
& des agriruraux engagé·e·s en
Bourgogne- Franche-Comté